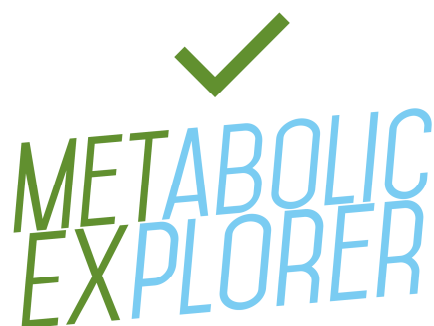


RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

METABOLIC EXPLORER
Société anonyme au Capital social : 2.326.150 euros
Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 SAINT-BEAUZIRE
423 703 107 RCS CLERMONT FERRAND
Tél. : 04 73 33 43 00 / Fax : 04 73 33 43 01



SOMMAIRE		Page
1.	Comptes semestriels en normes IFRS au 30 juin 2019	3
1.1	Bilan intermédiaire au 30 juin 2019	3
1.2	Etat du résultat global intermédiaire au 30 juin 2019	4
1.3	Tableau intermédiaire des flux de trésorerie	5
1.4	Tableau intermédiaire de variation des capitaux propres	6
1.5	Annexes	7
2.	Rapport semestriel d'activité	8
2.1	Evènements marquants du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels	8
2.2	Examen de la situation financière et du résultat – Commentaires sur les comptes semestriels	11
2.3	Evènements intervenus depuis le 30 juin 2019	11
2.4	Perspectives pour l'exercice en cours	11
2.5	Risques et incertitudes pour le second semestre	12
2.6	Principales transactions avec des parties liées	13
3.	Attestation des personnes responsables du rapport financier semestriel	14
4.	Annexe : Comptes semestriels en normes IFRS au 30 juin 2019	15
5.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière relative au 1^{er} semestre 2019	42

1. COMPTES SEMESTRIELS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2019

1.1. Bilan intermédiaire au 30 juin 2019

(en milliers d'euros)

Actif

Actifs incorporels	14 725	14 980
Actifs corporels	9 748	5 723
Impôts différés actifs	1 160	1 173
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	25 633	21 876
Autres actifs liés aux contrats clients	39	265
Autres actifs courants	3 650	2 630
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 919	35 190
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	31 608	38 086
TOTAL ACTIF	57 241	59 962

Passif

Capital	2 326	2 326
Primes	70 961	70 961
Réserves légales	212	212
Autres réserves	-33 974	-27 943
Ecarts de conversion		-22
Résultat net (part du Groupe)	-4 497	-6 136
Capitaux propres (part du Groupe)	35 028	39 399
Résultat net (part des minoritaires)	-69	-135
Réserves (part des minoritaires)	5 866	6 000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	40 825	45 265
Dettes bancaires non courantes	6 789	5 915
Provisions non courantes	3 137	3 137
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	9 926	9 051
Découverts bancaires		2
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	953	766
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 229	1 460
Autres passifs et provisions courants	4 308	3 419
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	6 490	5 646
TOTAL PASSIF	57 241	59 962

1.2. Etat du résultat global intermédiaire au 30 juin 2019

(en milliers d'euros)

	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Chiffre d'affaires	25	2 226
Autres produits de l'activité	970	1 560
Frais de recherche et développement	-2 885	-2 926
Frais de recherche et développement nets	-2 885	-2 926
Frais commerciaux	-1 267	-1 096
Frais administratifs	-1 174	-1 180
Résultat opérationnel courant avant paiement en actions et éléments non courants	-4 331	-1 416
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-147	-195
Résultat opérationnel courant	-4 478	-1 611
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	42
Coût de l'endettement financier brut	-95	-138
Coût de l'endettement financier net	-75	-97
Charge (-) / Produit d'impôt	-13	41
Résultat net	-4 566	-1 667
Ecart de conversion	0	-25
Autres éléments du résultat global	0	-25
Résultat net global	-4 566	-1 692
Dont :		
<i>Part revenant au Groupe</i>	<i>-4 497</i>	<i>-1 692</i>
<i>Part revenant aux minoritaires</i>	<i>-69</i>	<i>0</i>

1.3. Tableau intermédiaire des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Résultat net	-4 566	-6 227
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	1 021	1 611
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	147	391
Autres charges calculées	31	44
Variation des impôts différés	13	1 002
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-3 352	-3 175
Coût de l'endettement financier brut	69	263
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	-3 283	-2 912
Variation du résultat part des minoritaires	0	-135
Variation du poste clients	-25	-384
Variation du poste fournisseurs	24	115
Variation des autres actifs et passifs courants	-855	-352
Autre variation actif courant (saisie conservatoire)	0	2 398
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-856	1 642
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 139	-1 270
Crédit d'Impôt Recherche et subventions d'investissement	-10	-45
Acquisitions autres immobilisations	-4 783	-1 587
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	700	475
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	0	6 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 098	4 843
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	1 388	1 210
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	-40	-96
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-380	-764
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	968	350
Incidence des variations de cours des devises	0	-43
Variation de trésorerie	-7 269	3 879
Trésorerie d'ouverture	35 188	31 309
Trésorerie de clôture	27 919	35 188

1.4. Tableau intermédiaire de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total Part du groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2017	2 326	70 996	0	-16 535	-11 272	-76	64	-86	0	45 416	0	45 416
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0		
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				195						195		
Affectation du résultat				-11 272	11 272					0		
Résultat net global de la période					-1 667			-25		-1 692		
Titres auto-détenus										0		
Autres mouvements				78						78		
Capitaux propres 30/06/2018	2 326	70 996	0	-27 535	-1 667	-75	39	-86	0	43 997	0	43 997
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0	6 000	
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				195						195		
Affectation du résultat				0	-0					0		
Résultat net global de la période					-4 426		3	-22		-4 444	-135	
Titres auto-détenus						-200				-200		
Autres mouvements		-34		-78			-64	27		-149		
Capitaux propres 31/12/2018	2 326	70 962	0	-27 418	-6 093	-276	-21	-81	0	39 400	5 865	45 266
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0		
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				147						147		
Affectation du résultat				-6 093	6 093					0		
Résultat net global de la période					-4 497					-4 497	-69	
Titres auto-détenus						-56				-56		
Autres mouvements				34						34		
Capitaux propres 30/06/2019	2 326	70 962	0	-33 329	-4 497	-331	-21	-81	0	35 029	5 796	40 825

1.5. Annexes

Les comptes semestriels sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 30 juin 2019. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les comptes semestriels sont établis et présentés selon la norme IAS 34. L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2019.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1er janvier 2019 sont présentées ci-après.

- IFRS 16 « contrats de location » l'impact de ce texte sur les états financiers du Groupe est décrit dans la note 2.1.1 de l'annexe aux états financiers (annexe 4).
- IFRIC 23 - « Comptabilisation des positions fiscales incertaines » en matière d'impôt sur les sociétés. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de passifs complémentaires au titre des incertitudes fiscales. Il n'existe pas, sur les exercices présentés, de provisions constatées dans les comptes pour couvrir un risque fiscal.
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (amendements IFRS 3, 11, 12 et 23), sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement à IAS 19 « modification, réduction et cessation de régime », sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement IFRS 9 « clause de remboursement anticipé avec rémunération négative » sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement à IAS 28 « Intérêts dans les entreprises associées et coentreprises » sans impact sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 30 juin 2019, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement de :

- Amendements à IFRS 3, « définition d'une activité »
- Amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité,
- Nouveau cadre conceptuel.

Ces normes et amendements sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, prévue en 2019 pour les amendements à IFRS 3, IAS 1 et IAS 8, et non encore prévue pour le cadre conceptuel.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2019, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Les informations communiquées en annexes portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2018. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2019.

L'activité de la société étant en phase de recherche et développement, pour ce premier semestre, n'est pas soumise à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2019.

1.5.1 - Première application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location

Le Groupe a appliqué au 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 sur les contrats de locations en optant pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'appréciation des contrats en cours (contrat de location ou bien contrat contenant un contrat de location) a été effectuée au 1er janvier 2019.

Le Groupe a opté pour les mesures de simplification suivantes :

- ✓ calcul du taux d'emprunt marginal à la date de première application, en tenant compte de la durée résiduelle du contrat, et non de la durée initiale ;
- ✓ non retraitement des contrats de location dont la durée résiduelle au 1er janvier 2019 est inférieure à douze mois ;
- ✓ valeur de l'actif liée au droit d'utilisation égale au montant de l'obligation locative au 1er janvier 2019 ;
- ✓ exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs ;

Les actifs en location concernent principalement les véhicules et le matériel utilisé par le Groupe dans le cadre de son activité.

L'application de la méthode rétrospective simplifiée et des mesures de simplifications présentées ci-dessus a conduit à retraiter les contrats qualifiés de location simple dans le précédent référentiel (norme IAS 17). Ces règles comptables ne s'appliquent qu'à la comptabilisation des contrats de location sur le premier semestre 2019, étant donné que sur l'exercice comparatif 2018, les dispositions de la norme IAS 17 restent en vigueur.

Le Groupe a présenté au bilan les actifs liés aux droits d'utilisation dans les actifs corporels, et les dettes liées aux obligations locatives dans les dettes financières. Une information détaillée est donnée en annexe.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Evènements marquants du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels

- **PDO / Acide Butyrique (AB)**

La Société a confirmé, le 29 janvier 2018, sa décision d'investir sur la plateforme de Carling / Saint-Avold en Moselle, après la signature d'une lettre d'intention avec son partenaire financier Bpifrance, pour la construction et l'exploitation d'une usine de PDO / Acide Butyrique ;

Elle a créé, la société METEX NØØVISTA, qui sera consacrée à la construction et l'exploitation de cette usine ; et obtenu le 10 décembre 2018, son Autorisation Environnementale d'Exploiter obligatoire pour industrialiser sa technologie PDO/AB, ainsi que les permis de construire nécessaires ;

Elle a également obtenu l'enveloppe d'investissement nécessaire à l'adaptation du site désigné pour accueillir sa première unité de biochimie industrielle et signé les accords avec les parties prenantes de la plateforme de Carling Saint-Avold (baux, contrats d'utilités...) ;

Elle a exécuté le 19 décembre 2018, le protocole d'investissement signé avec son partenaire financier Bpifrance (fonds SPI) après avoir levée l'ensemble des conditions suspensives du projet. La Société et Bpifrance investiront respectivement 17 M€ et 20 M€ en numéraires en 3 phases de financement sur une période de deux ans afin de couvrir les 37 M€ nécessaires au financement de la première tranche du projet pour permettre l'exploitation et la commercialisation de la technologie PDO/AB pour une capacité de 6 kt annuelle.

La prise de participation de la Société dans sa filiale METEX NOOVISTA, s'est traduit par un versement de 6 M€ et la constatation d'une créance de 7 M€ correspondant au paiement d'une redevance « up-front » due au titre de la signature du contrat de licence pour l'exploitation exclusive et mondiale de la licence PDO/AB d'une durée de 20 ans et pour la première tranche de 6 kt. L'impact de la redevance a été éliminée dans les comptes consolidés.

La Société détient 68.4% de la filiale METEX NOOVISTA pour un montant de 13 M€.

Bpifrance co-associé de METEX NOOVISTA, détient 31.6% des titres avec le versement de 6 M€.

Au cours du premier semestre 2019, la Société a :

- Signé avec un contrat EPCM (Engineering, Procurement and Construction Management) avec le Groupe DE SMET Engineers & Contractors (DSEC), société d'ingénierie industrielle belge.

Dans le cadre de ce contrat, le Groupe DSEC aura en charge la maîtrise d'œuvre de la construction de la première tranche de l'usine (6 kt).

- Lancé les investissements de la construction de son usine, en passant les principales commandes des équipements afin de respecter le planning d'achèvement prévu en 2020. A la fin de la période, l'actif corporel en cours s'élève à 4.5 M€.
 - Finalisé le contrat de Génie Civil - Voiries Réseaux Divers pour démarrer le chantier physique début juillet.
- L-Méthionine

En décembre 2016, la Société a cédé au groupe industriel allemand EVONIK sa technologie L-Méthionine et son procédé inoLa™, basé sur sa technologie L-Méthionine, pour un montant de 40 M€.

La Société a également signé avec EVONIK un contrat de prestation de transfert et de support de la technologie pour 5 M€ sur deux ans. Cette somme sera versée périodiquement pendant 24 mois.

Dans le cadre de la valorisation de son produit L-Méthionine/inoLa™, une contribution au profit de Roquette Frères a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2016, pour un montant maximum de 6 M€ correspondant à 15% des revenus liés à la cession de la technologie.

En novembre 2017, le Groupe a décaissé un montant de 4,1 M€ au titre de cette contribution.

Aucun versement additionnel n'est intervenu sur l'exercice 2018 et au cours du premier semestre 2019.

- **MPG**

Le 22 mars 2018, la société a décidé d'allouer prioritairement ses ressources à la réussite de l'industrialisation et de la commercialisation du PDO/AB. En conséquence, et d'un commun accord avec UPM, la Société a décidé de reporter le développement du projet visant à la production de MPG sur sucres cellulosiques et ce malgré l'atteinte par la Société de critères de performances clés sur le 1er trimestre 2018.

Dans le cadre de ce report, la Société et UPM ont signé un accord incluant une option de licence non exclusive à UPM pendant 5 ans.

Pour rappel, la société a constaté sur l'exercice 2017, une dépréciation partielle de l'actif MPG à hauteur de 7,6 M€ afin de tenir compte du report de la valorisation du projet. A noter que les critères d'activation définis par IAS 38 sont respectés.

Parallèlement, le financement du projet MPG via le programme VALCHEM a pris fin au 30 juin 2018 avec la constatation dans les comptes d'une subvention à recevoir de 334 k€ pour les travaux engagés. La Société a encaissé ce solde au cours du premier trimestre 2019.

Les revenus générés sur la période s'élèvent à 25 k€ au titre de l'option de licence.

- **Propriété industrielle**

Au 30 juin 2019 le portefeuille de brevets (hors licences) s'élève à 40 familles et 345 titres.

2.2. Examen de la situation financière et du résultat – Commentaires sur les comptes semestriels

2.2.1 Chiffre d'affaires

Au titre du premier semestre 2019, le chiffre d'affaires d'un montant de 25 k€ est lié à l'option de licence signé avec son partenaire UPM pour son projet MPG.

Le Chiffres d'affaires du premier semestre 2018 d'un montant total de 2 226 k€ correspond d'une part, aux revenus contractuels dans le cadre des contrats signés avec le groupe finlandais UPM pour 976 k€, ainsi qu'à 1 250 k€ liés au contrat de prestation de service signé avec Evonik.

2.2.2 Charges opérationnelles

Les coûts opérationnels récurrents liés aux frais commerciaux et administratifs sont en augmentation de 7 % et s'établissent à 2 441 k€ au 30 juin 2019, contre 2 276 k€ enregistrés sur 2018. Cette augmentation s'explique par l'intégration des dépenses opérationnelles de la filiale METEX NØØVISTA officiellement lancé en décembre 2018.

Les coûts opérationnels liés aux dépenses de R&D sont stables et s'élèvent à 2 885 k€ contre 2 926 k€ au 30 juin 2018.

2.2.3 Résultat net

Le résultat net semestriel est une perte de -4 566 k€ contre une perte de -1 692 k€ pour la même période en 2018.

2.2.4 Trésorerie et capitaux

Les fonds propres sont passés de 45 416 k€ au 1er janvier 2019 à 40 825 k€ à mi année.

La situation de trésorerie disponible consolidée au 30 juin 2019 est de 27 919 k€ contre 35 188 k€ à fin 2018. Cette variation s'explique, à hauteur de 3,7 M€, par les investissements en cours liés à la construction de l'unité de production de METEX NØØVISTA.

Compte-tenu des remboursements de crédits-baux et d'emprunts en cours, les dettes bancaires et financières, courantes et non-courantes sont passées de 6 682 k€ fin 2018 à 7 743 k€ à fin juin 2019. Deux emprunts pour un montant de 1.2 M€ ont été réalisés sur la période.

Au total, la trésorerie nette d'endettement passe ainsi de 28 508 k€ fin 2017 à 20 176 k€ à fin juin 2019.

2.2.5 Consultation des comptes

Les comptes annuels et semestriels sont en ligne sur notre site internet www.metabolic-explorer.com sur la page Relation investisseurs / Information règlementée.

2.3. Evénements intervenus depuis le 30 juin 2019

Dans le cadre de son projet de construction d'usine de production de PDO/AB sur la plateforme CHEMESIS de Carling Saint Avold, s'est tenue le 18 juillet 2019, la cérémonie de la pose de la première pierre en présence des parties prenantes locales publiques et privées ayant permis la concrétisation de ce projet dont notamment les institutions de l'Etat, la Région Grand Est, la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) et Total Développement Régional (TDR).

2.4. Perspectives pour l'exercice en cours

La société est focalisée sur la mise en œuvre de son projet de construction d'unité de production sur le site de Carling Saint-Avold.

La société poursuivra ses programmes de recherche et développement axés principalement sur différentes matières premières de nouvelles générations et sur l'optimisation de la conception de ses usines, avec une approche modulaire permettant de baisser la capacité correspondant au seuil de rentabilité.

La société renforcera son portefeuille de produits avec le développement de nouveaux procédés de production d'additifs pour la nutrition / santé animale et d'ingrédients pour les soins de la personne.

2.5. Risques et incertitudes pour le second semestre

La société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la société de nombreux risques ou incertitudes dont certains échappent à son contrôle.

Une partie significative de la croissance future de la société repose sur le développement interne de solutions innovantes et performantes d'ingénierie métabolique pour le secteur de la chimie industrielle, avec les risques liés à tout développement interne.

La stratégie de croissance de la société s'appuie principalement sur des technologies de biologie moléculaire, de modélisation bio-informatique, de fermentation et d'analyse de flux intracellulaires pour la mise au point de bio procédés compétitifs économiquement. Ces technologies, innovantes mais bien maîtrisées, ne présentent pas de risque intrinsèque majeur, mais l'évolution des marchés des produits développés et leurs principaux paramètres pourraient, le cas échéant, ne pas correspondre aux attentes de la société.

De ce fait, la société fait face à plusieurs risques ou incertitudes :

- les prix de vente futurs des produits développés ainsi que les tendances des marchés visés pourraient évoluer de façon inattendue,
- les prix des matières de base utilisées par les bio procédés développés ainsi que les prix des matières composant le principal élément des coûts de revient des mêmes produits fabriqués par voie de synthèse pourraient évoluer de manière à limiter l'avantage concurrentiel envisagé,
- des délais de développement des procédés anticipés et des délais de construction d'unités de production pourraient être allongés,
- en cas de croissance importante du secteur, de nouveaux acteurs, dont les groupes leaders de la chimie mondiale, pourraient décider de se positionner sur ces marchés et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la Société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la Société dans ce secteur,
- des brevets pourraient être antériorisés par des publications antérieures non encore connues ou d'autres brevets non encore publics à la date de dépôt générant un risque de non brevetabilité ou de contrefaçon,
- risques liés au respect de l'environnement réglementaire : en fonction des produits considérés, des zones de production et de commercialisation escomptées,
- de nouvelles technologies concurrentielles pourraient apparaître.

Ces risques sont analysés en termes de tendances.

2.6. Principales transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont décrites en annexe dans les notes sur les états financiers IFRS joints au rapport financier (note 19).

3. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société METabolic EXplorer et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint-Beauzire, le 27 septembre 2019,

Président directeur général
M. Benjamin Gonzalez

4. ANNEXE



COMPTES CONSOLIDES
EN NORMES IFRS
AU 30 JUIN 2019



Sommaire

Comptes consolidés au 30 juin 2019

(en K euros)

Etat du résultat consolidé	3
Etat du résultat global	4
Bilan consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Notes sur les états financiers	8

Etat du résultat consolidé

	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Chiffre d'affaires	3	25	2 226
Autres produits de l'activité		970	1 560
Frais de recherche et développement		-2 885	-2 926
Frais de recherche et développement nets		-2 885	-2 926
Frais commerciaux		-1 267	-1 096
Frais administratifs		-1 174	-1 180
Résultat opérationnel courant avant paiement en actions et éléments non courants		-4 331	-1 416
Charges de personnel liées aux paiements en actions	4	-147	-195
Résultat opérationnel courant		-4 478	-1 611
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		20	42
Coût de l'endettement financier brut		-95	-138
Coût de l'endettement financier net		-75	-97
Charge (-) / Produit d'impôt	5	-13	41
Résultat net		-4 566	-1 667
<i>Dont Part du Groupe</i>		-4 497	-1 667
<i>Dont Part des minoritaires</i>		-69	
Résultat net par action (en euros)	6	-0,19	-0,07
Résultat net dilué par action (en euros)	6		

Etat du résultat global

	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Résultat net		-4 566	-1 667
Ecart de conversion		0	-25
Autres éléments du résultat global		0	-25
Résultat net global		-4 566	-1 692
Dont :			
<i>Part revenant au Groupe</i>		<i>-4 497</i>	<i>-1 692</i>
<i>Part revenant aux minoritaires</i>		<i>-69</i>	<i>0</i>

Les écarts de conversion sont recyclables en résultat.

Bilan consolidé

Actif

Actifs incorporels	7.1	14 725	14 980
Actifs corporels	7.2	9 748	5 723
Impôts différés actifs	13	1 160	1 173
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		25 633	21 876
Autres actifs liés aux contrats clients	8.1	39	265
Autres actifs courants	8.2	3 650	2 630
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	27 919	35 190
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		31 608	38 086
TOTAL ACTIF		57 241	59 962

Passif

Capital		2 326	2 326
Primes		70 961	70 961
Réserves légales		212	212
Autres réserves		-33 974	-27 943
Ecart de conversion			-22
Résultat net (part du Groupe)		-4 497	-6 136
Capitaux propres (part du Groupe)		35 028	39 399
Résultat net (part des minoritaires)		-69	-135
Réserves (part des minoritaires)		5 866	6 000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		40 825	45 265
Dettes bancaires non courantes	9 & 11	6 789	5 915
Provisions non courantes	12	3 137	3 137
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		9 926	9 051
Découverts bancaires	9 & 11		2
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	9 & 11	953	766
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 229	1 460
Autres passifs et provisions courants	14	4 308	3 419
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 490	5 646
TOTAL PASSIF		57 241	59 962

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Résultat net	-4 566	-6 227	-1 667
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	1 021	1 611	956
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	10 147	391	195
Autres charges calculées	31	44	31
Variation des impôts différés	13 13	1 002	-41
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-3 352	-3 175	-522
Coût de l'endettement financier brut	69	263	138
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	-3 283	-2 912	-383
Variation du résultat part des minoritaires	0	-135	0
Variation du poste clients	8.1 -25	-384	299
Variation du poste fournisseurs	24	115	55
Variation des autres actifs et passifs courants	-855	-352	-350
Autre variation actif courant (saisie conservatoire)	0	2 398	2 398
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-856	1 642	2 402
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 139	-1 270	2 018
Crédit d'Impôt Recherche et subventions d'investissement	-10	-45	-32
Acquisitions autres immobilisations	7 -4 783	-1 587	-369
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	700	475	44
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	0	6 000	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 098	4 843	-361
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	11.11 1 388	1 210	0
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	11.1 -40	-96	-51
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	11.1 -380	-764	-392
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	968	350	-442
Incidence des variations de cours des devises	0	-43	-25
Variation de trésorerie	-7 269	3 879	1 191
Trésorerie d'ouverture	11 35 188	31 309	31 309
Trésorerie de clôture	11 27 919	35 188	32 500

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total Part du groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2017	2 326	70 996	0	-16 535	-11 272	-76	64	-86	0	45 416	0	45 416
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0		
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				195						195		
Affectation du résultat				-11 272	11 272					0		
Résultat net global de la période					-1 667		-25			-1 692		
Titres auto-détenus										0		
Autres mouvements				78						78		
Capitaux propres 30/06/2018	2 326	70 996	0	-27 535	-1 667	-75	39	-86	0	43 997	0	43 997
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0	6 000	
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				195						195		
Affectation du résultat				0	-0					0		
Résultat net global de la période					-4 426		3	-22		-4 444	-135	
Titres auto-détenus						-200				-200		
Autres mouvements		-34		-78			-64	27		-149		
Capitaux propres 31/12/2018	2 326	70 962	0	-27 418	-6 093	-276	-21	-81	0	39 400	5 865	45 266
Dividendes										0		
Augmentation de capital										0		
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				147						147		
Affectation du résultat				-6 093	6 093					0		
Résultat net global de la période					-4 497					-4 497	-69	
Titres auto-détenus						-56				-56		
Autres mouvements				34						34		
Capitaux propres 30/06/2019	2 326	70 962	0	-33 329	-4 497	-331	-21	-81	0	35 029	5 796	40 825

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

L'application de la norme IFRS 16 à compter de 2019 n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres consolidés (cf npte 2.1).

Notes sur les états financiers au 30 juin 2019

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 et rappel des faits marquants 2018	10
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation	12
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	12
2.1.1 - Première application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location	13
2.2 – PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT GLOBAL DANS LES COMPTES SEMESTRIELS	13
2.2.1 – Frais de recherche et développement et brevets	13
2.2.2 – Tests de dépréciation	14
2.2.3 – Impôt sur le résultat	14
2.2.4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	14
Contrats de prestations d'assistance	14
Contrats de prestations de service	15
2.2.5 – Provisions, actifs et passifs éventuels	15
2.3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION / METHODES DE CONSOLIDATION	15
Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité	16
Note 4 – Charges de personnel	16
Note 5 – Impôt sur le résultat	17
5.1 – TAUX D'IMPOT	17
5.2 – DETAIL DE L'IMPOT COMPTABILISE	17
5.3 – RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE / IMPOT REEL	17
Note 6 – Résultat par action	17
Note 7 – Actifs non courants	18
7.1 – ACTIFS INCORPORELS	18
7.2 – ACTIFS CORPORELS	18
Note 8 – Actifs courants (hors trésorerie)	19
8.1 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS	19
8.2 – AUTRES ACTIFS COURANTS	19
Note 9 – Trésorerie et équivalent de trésorerie	20
Note 10 – Paiements en actions	20
Note 11 – Trésorerie nette d'endettement	20
11.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	21
11.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	21
Note 12 – Provisions courantes et non courantes	22
Note 13 – Impôts différés	23
Note 14 – Autres passifs courants	23
Note 15 – Actifs & passifs éventuels	23

Note 16 – Instruments financiers	24
Note 17 – Effectifs	24
Note 18 – Engagements hors bilan.....	24
Note 19 – Informations sur les parties liées	25
19.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	25
19.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT	25
19.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN.....	25
Note 20 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers	25
Note 21 : Instruments de capitaux propres.....	25
Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture	25

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 et préparés en conformité avec IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ».

METabolic EXplorer est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur opérationnel : le secteur d'activité, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, la cession de ses technologies et un seul secteur géographique (le monde).

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 septembre 2019.

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 et rappel des faits marquants 2018

(1) PDO / Acide Butyrique (AB)

En 2017, la Société a signé avec TOTAL Développement Régional (TDR) une convention visant à étudier la construction d'une unité de production de PDO/AB, sur la plateforme chimique opérée par TOTAL à Carling Saint-Avold en Moselle (Région Grand Est).

Au cours de l'année 2018 :

La Société a fait réaliser les pré-études d'ingénierie afin de valider les conditions technico-économiques de la construction.

- Confirmé, le 29 janvier 2018, sa décision d'investir sur la plateforme de Carling / Saint-Avold en Moselle, après la signature d'une lettre d'intention avec son partenaire financier Bpifrance, pour la construction et l'exploitation d'une usine de PDO / Acide Butyrique ;
- Créé, fin juin, la société METEX NOOVISTA, qui sera consacrée à la construction et l'exploitation de cette usine ;
- Obtenu le 10 décembre 2018, son Autorisation Environnementale d'Exploiter obligatoire pour industrialiser sa technologie PDO/AB, ainsi que les permis de construire nécessaires ;
- Obtenu l'enveloppe d'investissement nécessaire à l'adaptation du site désigné pour accueillir sa première unité de biochimie industrielle et signé les accords avec les parties prenantes de la plateforme de Carling Saint-Avold (baux, contrats d'utilités...) ;
- Exécuté le 19 décembre 2018, le protocole d'investissement signé avec son partenaire financier Bpifrance (fonds SPI) après avoir levée l'ensemble des conditions suspensives du projet. La Société et Bpifrance investiront respectivement 17 M€ et 20 M€ en numéraires en 3 phases de financement sur une période de deux ans afin de couvrir les 37 M€ nécessaires au financement de la première tranche du projet pour permettre l'exploitation et la commercialisation de la technologie PDO/AB pour une capacité de 6 kt annuelle.

La prise de participation de la Société dans sa filiale METEX NOOVISTA, s'est traduit par un versement de 6 M€ et la constatation d'une créance de 7 M€ correspondant au paiement d'une redevance « up-front » due au titre de la signature du contrat de licence pour l'exploitation exclusive et mondiale de la licence PDO/AB d'une durée de 20 ans et pour la première tranche de 6 kt. L'impact de la redevance a été éliminée dans les comptes consolidés.

La Société détient 68.4% de la filiale METEX NOOVISTA pour un montant de 13 M€. Bpifrance co-associé de METEX NOOVISTA, détient 31.6% des titres avec le versement de 6 M€.

Au cours du semestre, la Société à :

- Signé avec un contrat EPCM (Engineering, Procurement and Construction Management) avec le Groupe DE SMET Engineers & Contractors (DSEC), société d'ingénierie industrielle belge. Dans le cadre de ce contrat, le Groupe DSEC aura en charge la maîtrise d'œuvre de la construction de la première tranche de l'usine (6 kt).

- Lancé les investissements de la construction de son usine, en passant les principales commandes des équipements afin de respecter le planning d'achèvement prévu en 2020. A la fin de la période, l'actif corporel en cours s'élève à 4.5 M€.
- Finalisé le contrat de Génie Civil - Voiries Réseaux Divers pour démarrer le chantier physique début juillet.

(2) L-Méthionine

En décembre 2016, la Société a cédé au groupe industriel allemand EVONIK sa technologie L-Méthionine et son procédé inoLa™, basé sur sa technologie L-Méthionine, pour un montant de 40 M€.

La Société a également signé avec EVONIK un contrat de prestation de transfert et de support de la technologie pour 5 M€ sur deux ans. Cette somme sera versée périodiquement pendant 24 mois.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires généré sur la période s'élève à 2 332 k€.

Dans le cadre de la valorisation de son produit L-Méthionine/InoLa™, une contribution au profit de Roquette Frères a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2016, pour un montant maximum de 6 M€ correspondant à 15% des revenus liés à la cession de la technologie.

En novembre 2017, le Groupe a décaissé un montant de 4,1 M€ au titre de cette contribution.

Aucun versement additionnel n'est intervenu sur l'exercice 2018 et au cours du premier semestre 2019.

(3) MPG

Le 22 mars 2018, la société a décidé d'allouer prioritairement ses ressources à la réussite de l'industrialisation et de la commercialisation du PDO/AB. En conséquence, et d'un commun accord avec UPM, la Société a décidé de reporter le développement du projet visant à la production de MPG sur sucres cellulosiques et ce malgré l'atteinte par la Société de critères de performances clés sur le 1^{er} trimestre 2018.

Dans le cadre de ce report, la Société et UPM ont signé un accord incluant une option de licence non exclusive à UPM pendant 5 ans.

Pour rappel, la société a constaté sur l'exercice 2017, une dépréciation partielle de l'actif MPG à hauteur de 7,6 M€ afin de tenir compte du report de la valorisation du projet. A noter que les critères d'activation définis par IAS 38 sont respectés.

Parallèlement, le financement du projet MPG via le programme VALCHEM a pris fin au 30 juin 2018 avec la constatation dans les comptes d'une subvention à recevoir de 334 k€ pour les travaux engagés. La Société a encaissée solde au cours du premier trimestre 2019.

Les revenus générés sur la période s'élèvent à 25 k€ au titre de l'option de licence.

(4) Propriété industrielle

Au 30 juin 2019 le portefeuille de brevets (hors licences) s'élève à 40 familles et 345 titres.

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes semestriels sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 30 juin 2019. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les comptes semestriels sont établis et présentés selon la norme IAS 34. L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 sont présentées ci-après.

- IFRS 16 « contrats de location » l'impact de ce texte sur les états financiers du Groupe est décrit dans la note 2.1.1.
- IFRIC 23 - « Comptabilisation des positions fiscales incertaines » en matière d'impôt sur les sociétés. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de passifs complémentaires au titre des incertitudes fiscales. Il n'existe pas, sur les exercices présentés, de provisions constatées dans les comptes pour couvrir un risque fiscal.
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (amendements IFRS 3, 11, 12 et 23), sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement à IAS 19 « modification, réduction et cessation de régime », sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement IFRS 9 « clause de remboursement anticipé avec rémunération négative » sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Amendement à IAS 28 « Intérêts dans les entreprises associées et coentreprises » sans impact sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreraient en vigueur après le 30 juin 2019, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement de :

- Amendements à IFRS 3, « définition d'une activité »
- Amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité,
- Nouveau cadre conceptuel.

Ces normes et amendements sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, prévue en 2019 pour les amendements à IFRS 3, IAS 1 et IAS 8, et non encore prévue pour le cadre conceptuel.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2019, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Les informations communiquées en annexes portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2018. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2019.

L'activité de la société étant en phase de recherche et développement, pour ce premier semestre, n'est pas soumise à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2019.

2.1.1 - Première application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 sur les contrats de locations en optant pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'appréciation des contrats en cours (contrat de location ou bien contrat contenant un contrat de location) a été effectuée au 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe a opté pour les mesures de simplification suivantes :

- calcul du taux d'emprunt marginal à la date de première application, en tenant compte de la durée résiduelle du contrat, et non de la durée initiale ;
- non retraitement des contrats de location dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 est inférieure à douze mois ;
- valeur de l'actif liée au droit d'utilisation égale au montant de l'obligation locative au 1^{er} janvier 2019 ;
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs ;

Les actifs en location concernent principalement les véhicules et le matériel utilisé par le Groupe dans le cadre de son activité.

L'application de la méthode rétrospective simplifiée et des mesures de simplifications présentées ci-dessus a conduit à retraiter les contrats qualifiés de location simple dans le précédent référentiel (norme IAS 17). Ces règles comptables ne s'appliquent qu'à la comptabilisation des contrats de location sur le premier semestre 2019, étant donné que sur l'exercice comparatif 2018, les dispositions de la norme IAS 17 restent en vigueur.

Conformément aux dispositions de la norme liée à la méthode rétrospective simplifiée, les comptes comparatifs n'ont pas été retraités. Les principaux impacts financiers sur les agrégats du 1^{er} semestre 2019 sont présentés ci-après :

- augmentation de l'endettement de +78 K€
- augmentation de l'actif de +79 K€
- impact sur le résultat net de -1 K€

Le Groupe a présenté au bilan les actifs liés aux droits d'utilisation dans les actifs corporels, et les dettes liées aux obligations locatives dans les dettes financières. Une information détaillée est donnée en annexe.

2.2 – Principes d'établissement de certains postes du bilan et du résultat global dans les comptes semestriels

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

2.2.1 – Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le montant immobilisé correspond aux frais engagés répondant aux critères de la norme moins les subventions et le crédit d'impôt recherche rattachés à ce projet.

Les frais cessent d'être activés lorsque la souche est arrivée à un stade de développement défini par la direction du Groupe.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès que la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés, se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour son exploitation industrielle.

L'appréciation des critères est réalisée sur la base des informations existantes au 30 juin 2019.

2.2.2 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour la clôture annuelle, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée, comme indiqué en note 2.10 de l'annexe comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

Dans le cadre de la clôture semestrielle, les tests de dépréciation peuvent faire l'objet d'une actualisation en fonction des évolutions des paramètres (coût des matières premières, prix de vente, taux d'actualisation...), lorsque ces derniers ont évolué significativement. Par ailleurs, les actifs ou groupe d'actifs significatifs pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié peuvent eux aussi faire l'objet d'un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Les tests de dépréciation sont uniquement réalisés en fonction du critère de valeur d'utilité.

2.2.3 – Impôt sur le résultat

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences temporaires taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs, ou en tenant compte des possibilités d'optimisations fiscales à l'initiative du Groupe.

Cette probabilité est appréciée en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, retenues par prudence dans la limite de 5 ans (à compter de la date de commercialisation pour certains projets spécifiques). Le Groupe a opté pour le traitement du crédit impôt recherche en subvention et non en impôt dans l'attente d'une position des organismes de normalisation sur le sujet. Par conséquent :

- la partie du crédit d'impôt recherche, liée aux projets de développement activés, est présentée en diminution des montants activés.
- la partie du crédit impôt recherche, liée aux dépenses maintenues en charges, est présentée en autres produits de l'activité.

Le crédit impôt recherche est estimé au 30 juin 2019 en fonction des dépenses engagées à cette date, et considérées comme éligibles.

Le Groupe a qualifié, comme en 2018, la contribution économique territoriale de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés, dans l'attente d'une position de l'ANC saisie sur le sujet.

Le Groupe a opté pour une présentation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) jusqu'au 31 décembre 2018, en autres produits de l'activité, conformément à la possibilité donnée par la norme IAS20 « Comptabilisation des subventions publiques ».

Les règles exposées ci-dessus sont identiques à celles appliquées en 2018.

2.2.4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 15 en optant pour la méthode rétrospective simplifiée, y compris les amendements « Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

A la fin de la période, le Groupe est encore en phase développement pour l'ensemble de ses projets, aucun produit n'est commercialisé.

Les règles de constatation du chiffre d'affaires relatives aux contrats clients en cours sur les exercices présentés sont détaillés ci-après :

Contrats de prestations d'assistance

Ces contrats correspondent à des prestations d'assistance effectuées sur une période donnée par les experts de la société, réalisées de manière continue. La facturation et les règlements sont effectués de manière périodique, principalement mensuellement.

L'analyse effectuée conformément à la norme IFRS 15 a conduit à identifier une seule obligation de performance, et constater le chiffre d'affaires à l'avancement, comme le prévoit la norme IFRS 15.35 (a), car le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par les prestations de METEX au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Les revenus sont ainsi constatés en fonction de la réalisation des prestations de services, qui en pratique correspond aux montants facturés.

MEtabolic EXplorer intervient en tant que principal vis-à-vis de son client. Il n'existe pas de composante variable en fonction de l'atteinte de performances.

Contrats de prestations de service

La société fournit des prestations de services de recherche et développement à ses clients. Ces services sont réalisés dans le cadre de travaux de développement portant sur des souches et/ou procédés. Le chiffre d'affaires au titre de ces prestations est reconnu à l'avancement, le client bénéficiant du service au fur et à mesure que la société réalise les travaux. L'avancement est mesuré par les coûts.

Les autres produits sont constitués principalement des subventions d'exploitation et du crédit d'impôt recherche (cf. note 3), qui ne rentrent pas dans le champ de la norme IFRS 15.

Le Groupe bénéficie de subventions d'exploitation, versées par des organismes, destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. La fraction des subventions liées à des projets de développement activés est présentée en diminution des coûts activés (cf. note 7).

2.2.5 – Provisions, actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Compte tenu de l'impact non significatif, la provision pour engagements de retraite n'a pas été actualisée au 30 juin 2019.

2.3 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

Le Groupe intègre trois filiales dans ces comptes :

Détention à 100% :

- METabolic EXplorer Sdn. Bhd, filiale Malaisienne créée le 29 juillet 2010,
- BTL SAS, créée le 3 septembre 2015 et constituée dans la perspective de développement de nouvelles activités du Groupe.

Le résultat de ces filiales a été intégré dans les comptes. Ce résultat est non significatif compte tenu de leur absence d'activité.

Détention supérieure à 50% :

- METEX NØØVISTA SAS créée en 2018 et détenue à 68,4 %

Elle a été constituée dans la perspective d'industrialiser et commercialiser du PDO et de l'acide butyrique issus de son procédé de fermentation à partir de matières premières biosourcées et traçables (cf. faits marquants).

L'analyse du contrôle exclusif effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements) a conduit à considérer que METabolic EXplorer détenait le contrôle.

Par conséquent, la société METEX NOOVISTA a été consolidée par intégration globale.

Transactions intragroupes :

Les transactions intragroupes (achats, ventes, marges internes, dividendes,...) sont éliminées en consolidation.

Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité

	Notes	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>
Contrats de prestations de service		25	976
Contrats de prestations d'assistance		0	1 250
Chiffre d'affaires		25	2 226
Subventions		0	537
C.I.R. & autres crédits d'impôts ⁽¹⁾		970	1 022
Autres produits de l'activité		970	1 560

⁽¹⁾ Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts, notamment le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

A la fin de la période, le Groupe n'a pas généré de chiffre d'affaires lié à la commercialisation de produits.

Note 4 – Charges de personnel

	Notes	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>
Avantages à court terme (salaires)		-1 673	-1 601
Avantages à court terme / charges sociales		-736	-611
Salaires et charges		-2 409	-2 212
Salaires et charges de développement immobilisés		0	0
Juste valeur des avantages payés en actions		-147	-195
TOTAL		-2 556	-2 407

Avantages postérieurs à l'emploi / régimes à contributions définies : la charge nette liée aux engagements de fin de carrière est non significative

Note 5 – Impôt sur le résultat

5.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 28 % sur les périodes présentées.

5.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>
Impôt	0	0
Impôt différé	-13	41
Total	-13	41

5.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

	<u>30/06/2019</u>		<u>30/06/2018</u>	
Résultat avant impôt théorique	-4 551		-1 733	
<i>Impôt théorique calculé selon le taux normal</i>	1 274	-28,00%	485	-28,00%
Différences permanentes	252	-5,54%	314	-4,41%
Différences temporaires	2	-0,04%	3	-0,49%
Déficit étranger non activé	-2	0,04%	-8	0,09%
Impôt sur déficits non constatés (voir note 13)	-1 497	32,89%	-698	12,33%
Retraitement charges de personnel (IFRS 2)	-42	0,93%	-55	0,86%
Impôt constaté	-13	0,30%	41	-1,33%

Note 6 – Résultat par action

Résultat net non dilué par action :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>
Résultat net (en K Euro)	-4 497	-1 692
Nombre d'actions moyen non dilué	23 357 333	23 157 333
Résultat net par action non dilué	-0,19	-0,07

Résultat dilué par action :

Le Groupe a mis en place des actions potentiellement dilutives, liées à des BSPCE et à des actions gratuites. L'analyse a conduit à considérer que ces actions potentielles sont non dilutives en totalité, principalement car elles conduisent à diminuer la perte nette par action. Par conséquent le nombre d'actions dilutives est identique au nombre d'actions non dilutives.

Note 7 – Actifs non courants

7.1 – Actifs incorporels

Valeur Brute	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Subvention	30/06/2019
Brevets et frais de développement	26 865	122	0	0	26 987
- Actifs PDO/AB	10 651	0	0	0	10 651
- Autres actifs ⁽¹⁾	16 214	122	0	0	16 336
Logiciels et autres immo. Incorp	1 326	4	0	0	1 331
Total Valeur Brute	28 191	127	0	0	28 318
Amortissements / provisions	31/12/2018	Dotation	Reprise	Autre	30/06/2019
Brevets et frais de développement	-4 257	-368	0	0	-4 625
- Actifs PDO/AB	-17	-266	0	0	-283
- Autres actifs ⁽¹⁾	-4 240	-102	0	0	-4 240
Logiciels et autres immo. Incorp	-1 334	-13	0		-1 347
Total Amortissements	-5 591	-381	0	0	-5 972
Provision pour dépréciation ⁽²⁾	-7 622		0		-7 622
Total Valeur Nette	14 979	-254	0	0	14 725
<i>Dont Actifs PDO/AB</i>	<i>10 634</i>	<i>-266</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 368</i>

⁽¹⁾ les autres brevets et frais de développement concernent essentiellement le projet MPG.

⁽²⁾ la provision pour dépréciation constatée en 2017 concerne le projet MPG.

L'application des principes définis en matière d'activation de frais de développement (cf note 2.2.1) n'a pas conduit à activer de nouveaux frais de développement sur le 1^{er} semestre 2019.

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de mouvements de dépréciations au 30 juin 2019.

7.2 – Actifs corporels

Valeur Brute	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Subvention / Autre (impact IFRS16)	30/06/2019
Constructions	8 813	7	-8		8 812
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	14 517	70		99	14 686
Immobilisations corporelles en-cours	0	4 482			4 482
Total Valeur Brute	23 330	4 559	-8	99	27 980
Amortissements / provisions	31/12/2018	Dotation	Reprise	Autre	30/06/2019
Constructions	-5 264	-211	7		-5 467
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	-12 343	-400		-21	-12 764
Total Amortissements	-17 607	-611	7	-21	-18 232
Total Valeur Nette	5 723	3 948	-1	78	9 748

Il n'existe pas de garantie donnée pour des immobilisations corporelles au 30 juin 2019. De même, aucun équipement n'est donné en garantie, prêté ou loué à un client (hors biens financés par crédit-bail).

La valeur nette des immobilisations en crédit-bail s'élève à 2 543 k€ au 30 juin 2019 (2 723 k€ au 31 décembre 2018).

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation sur les actifs corporels.

Note 8 – Actifs courants (hors trésorerie)

Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du fait que les actifs courants sont très supérieurs aux passifs courants.

8.1 – Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Valeur brute	39	265
Provision clients	0	0
Valeur nette	39	265

La part des créances clients échues et non provisionnées au 30 juin 2019 est non significative.

Il n'existe pas d'autres actifs liés à des contrats clients, et notamment pas d'actifs liés aux coûts marginaux d'obtention et /ou aux coûts d'exécution des contrats clients.

8.2 – Autres actifs courants

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
CIR	2 751	1 781
Autre crédit d'impôt (CICE)	90	90
Charges constatées d'avance ⁽¹⁾	486	385
Produits à recevoir	0	521
Divers ⁽²⁾	450	-19
Valeur brute	3 777	2 758
Dépréciation	-127	-127
Valeur nette	3 650	2 631

⁽¹⁾ Les charges constatées d'avance enregistrent principalement 331 k€ d'achats non consommés au 30 juin 2019

⁽²⁾ Correspond principalement à de la TVA déductible sur immobilisation

Les créances CIR et CICE 2018, seront remboursées au cours du second semestre 2019.

Toutes les échéances des autres actifs courants sont inférieures à un an. La part des autres créances échues et non provisionnées au 30 juin 2018 est non significative.

Note 9 – Trésorerie et équivalent de trésorerie

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Valeurs mobilières	0	0
Comptes courants bancaires et disponibilités ⁽¹⁾	27 919	35 190
Trésorerie et équivalent de trésorerie	27 919	35 190
Concours bancaires créditeurs	0	-2
Trésorerie créditrice	0	-2
Trésorerie nette	27 919	35 188

⁽¹⁾ La trésorerie n'est pas soumise à des restrictions (change.....).

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises de premier rang. L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont disponibles à la fin de la période.

Note 10 – Paiements en actions

BSPCE / Options de souscription ou d'achat d'actions en cours au 30 juin 2019 :

Au cours du premier semestre, il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution.

Une charge de 49 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Actions gratuites en cours au 30 juin 2019 :

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution.

Une charge de 98 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Note 11 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
- Endettement financier brut	-7 743	-6 682
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 9)	27 919	35 190
Trésorerie nette d'endettement	20 176	28 508

11.1 – Variation de l'endettement financier brut

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
TOTAL DEL'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		
Solde à l'ouverture	6 682	6 103
Augmentation de la période ⁽¹⁾	1 388	1 210
Diminution de la période	-380	-767
Variation de l'actualisation	52	135
Solde à la clôture	7 743	6 682

⁽¹⁾ dont 78 k€ d'endettement lié à la première application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location (cf note 2.1.1)

11.2 – Echancier de l'endettement financier

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Endettement financier global	7 743	6 682
A moins d'un an	1 050	767
Entre un et cinq ans	3 507	3 156
A plus de cinq ans	3 186	2 759

L'essentiel des emprunts et dettes financières est à taux fixe.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité. De ce fait, aucune ventilation n'est donnée, sur la partie à moins d'un an de l'endettement financier.

Les dettes financières incluent principalement, au 30 juin 2019 :

- une dette liée aux obligations locatives d'un montant de 1 677 k€ concernant un contrat de crédit-bail immobilier destiné à financer l'achat des locaux pour une valeur brute totale de 6 000 k€. Le contrat de crédit-bail est conclu sur une durée de 12 ans ;
- une dette d'un montant de 1 644 k€ au concernant trois emprunts, dont deux nouveaux emprunts ont été souscrits sur la période pour une valeur brute de 1 253 k€. L'objet de ces deux emprunts est le financement de la future usine de production de PDO/AB à Carling en Moselle ;
- une dette brute de 2 950 k€ concernant une avance remboursable obtenue dans le cadre du programme Bio2Chem pour le projet MPG, et remboursable en cas de succès ;
- une dette brute de 1 475 k€ brute concernant une avance récupérable remboursable obtenue dans le cadre de son projet L-Méthionine.

Le Groupe possède une ligne de trésorerie négociée de 200 k€, dont les intérêts sont calculés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M). Les découverts bancaires donnent lieu à agios bancaires calculés sur la base du TBB.

Les garanties liées à l'endettement financier sont détaillées en note 23 – Engagements hors bilan de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Il n'existe aucune dette financière conclue avant la clôture et mise en place postérieurement.

L'endettement financier n'est pas assorti de garantie ni de covenant (hors contrats de crédit-bail).

Note 12 – Provisions courantes et non courantes

	31/12/2018	Dotations	Ecart actuariels	30/06/2019
Litige Malaisie	2 820	0	0	2 820
Litige social	20	20	0	40
Engagements de retraite	231	0	0	231
Total	3 071	20	0	3 091

Il n'y a pas eu de mouvements sur la période. La provision pour l'engagement de retraite, constatée au 31 décembre 2018, n'a pas été actualisée au 30 juin 2019 (impact non significatif).

Litige Malaisie :

Pour rappel, la Société avait reçu en mai 2013 une assignation d'une société liée à la société d'ingénierie dont il a été mis fin à la mission par la société malaisienne maître d'ouvrage du projet PDO Bio-XCell, pour dénigrement public, abus de pouvoir et déloyauté à l'occasion du changement de l'organisation de l'ingénierie.

Au cours du premier semestre 2015, la société Bio-XCell s'était jointe à la procédure en cours, initiée par la société d'ingénierie à l'encontre de METabolic EXplorer, par le biais d'une intervention volontaire afin de faire valoir ce qu'elle estimait être ses droits dans le cadre de l'arrêt du projet PDO en Malaisie.

Dans le cadre de ce litige, la Société a été condamnée, le 9 mars 2017, par le tribunal de commerce de Lille, à verser une indemnité de 2 563 K€, aux titres de dommages et intérêts. Cette dernière a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2016.

Fin avril 2017, la Société a reçu une décision rectifiant une erreur de calcul dans l'indemnité déterminée lors du jugement initial. Le jugement rectificatif a porté l'indemnité à 2 820 K€ (soit un complément de + 257 K€).

La Société a constaté cette provision pour litige en provision non courante, cette décision n'est pas assortie de l'exécution provisoire (pas d'obligation de paiement à ce stade) et la Société a fait appel de cette décision défavorable.

Le jugement devait être rendu début mars 2019 mais a été reporté à une date ultérieure dans l'attente de la traduction française des documents de BioXcell.

Suite à la communication des documents traduits, la Cour d'appel a fixé une nouvelle audience fin octobre 2019.

Note 13 – Impôts différés

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Impôt différé sur déficits reportables	0	0
Impôt différé sur différences temporaires imposables	6	4
Retraitements sur immobilisations incorporelles	0	0
Retraitements sur subventions liées aux projets de développements activés	1 351	1 351
Autres impôts différés actifs	127	127
Impôt différé actif	1 484	1 482
Impôt différé sur juste valeur des dettes financières	-39	-54
Différences sur durées d'amortissement	-43	-3
Retraitements sur immobilisations corporelles	-243	-253
Impôt différé passif	-325	-309
Impôt différé net	1 160	1 173

Le taux d'impôt différé est à 28% excepté pour le retraitement sur les subventions liées aux projets de développement dont l'apurement est identifié au-delà de 2021. Le taux utilisé est 25%.

Il n'y a pas d'impôt différé imputé directement en réserves sur les exercices présentés.

Note 14 – Autres passifs courants

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Dettes fiscales et sociales	1 233	1 045
Dettes sur immobilisations	1 214	513
Autres dettes ⁽¹⁾	1 861	1 861
Total des autres dettes	4 308	3 419

⁽¹⁾ En 2016, contribution maximale à reverser à Roquette Frères dans le cadre de la cession de la technologie L-Méthionine. En 2017, le Groupe a versé un montant de 4.1 M€ au titre de cette contribution. La provision restante est conservée dans les comptes jusqu'à un accord définitif des deux parties.

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an. La part des dettes échues au 30 juin 2019 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an.

Note 15 – Actifs & passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels sur la période.

Note 16 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers).

Les variations de juste valeur (sur les placements de trésorerie) ont été constatées en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 17 – Effectifs

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Effectif fin de période	<u>64</u>	<u>65</u>

Note 18 – Engagements hors bilan

Autres engagements donnés

Pour rappel, en 2015, dans le cadre de la valorisation de sa technologie L-Méthionine / inoLa™, le Groupe avait constaté un engagement donné, au profit de Roquette Frères, d'une contribution de 15% à verser, sous certaines conditions, des revenus nets liés à ce projet.

En 2016, avec la cession de la technologie et la constatation d'un revenu de 40 M€, la société a comptabilisé en charge exceptionnelle une provision maximale de 6 M€. Le montant de cette contribution devait être ajustée en fonction des conditions.

En novembre 2017, la Société a versé une somme de 4,1 M€ au titre de cette contribution.

Au 31 décembre 2017, la dette a donc été ajustée à hauteur de ce montant, le solde (1,9 M€) étant conservé au bilan jusqu'à un accord définitif des deux parties.

Par ailleurs, lors de la cession de la technologie en 2016, la société a accordé contractuellement une garantie d'actif d'une durée de 36 mois dans les conditions habituelles dans ce type de transaction.

A la fin de la période, aucune demande n'a été formulée au titre de cette garantie.

Autres engagements reçus

La société Roquette Frères a consenti une garantie autonome d'un montant maximum de 1,8 M€ suite au paiement de la contribution due et en contrepartie de l'engagement donné (cf supra).

Note 19 – Informations sur les parties liées

19.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

La rémunération brute globale versée au dirigeant s'élève à 216 k€ au 30 juin 2019, et 74 k€ de charge sociales. Il n'existe aucun autre avantage accordé aux dirigeants, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au cours du semestre, il n'y a pas eu d'avantages accordés au dirigeant liés à des paiements en actions (OA) ou à des actions gratuites.

19.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic Explorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

19.3 – Autres transactions réalisées par le groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 20 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 24 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1er semestre, susceptible de modifier de manière significative cette analyse. A ce jour, le Groupe n'est pas exposé aux risques pays.

Note 21 : Instruments de capitaux propres

Engagement sur titre METEX NOOVISTA

	BSA tranche 2				BSA tranche 3			
	Nombre d'actions à souscrire	Montant de la souscription (en euros)	Prix par action (valeur nominale et prime d'émission)	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Montant maximum de la souscription (en euros)	Prix par action (valeur nominale et prime d'émission)	Date limite d'exercice
Metabolic Explorer - Actions A	280 000	7 000 000	25	19/12/2024	166 000	4 150 000	25	19/12/2024
Fonds SPI - Actions B	228 732	5 718 300	25	19/12/2024	220 563	5 514 075	25	19/12/2024
Fonds BEI - Actions B	51 268	1 281 700	25	19/12/2024	49 437	1 235 925	25	19/12/2024
Total	560 000	14 000 000			436 000	10 900 000		

Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de son projet de construction d'usine de production de PDO/AB sur la plateforme CHEMESIS de Carling Saint Avold, s'est tenue le 18 juillet 2019, la cérémonie de la pose de la première pierre en présence des parties prenantes locales publiques et privées ayant permis la concrétisation de ce projet dont notamment les institutions de l'Etat, la Région Grand Est, la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) et Total Développement Régional (TDR).

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019**

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.326.150,00 €.

Siège social : Biopôle de Clermont-Limagne

63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS RIOM 423 703 107

30 juin 2019

SA EXCO CLERMONT-FD

9, Avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND

MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

SA EXCO CLERMONT-FD

9, Avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND

MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société METabolic EXplorer, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose les modalités de première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1^{er} janvier 2019.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 27 SEPTEMBRE 2019

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER

MAZARS
Emmanuel CHARNAVEL